

Parc Jean-Drapeau

BUDGET

2012

Société du parc Jean-Drapeau

Montréal 

Parc Jean-Drapeau

Le parc Jean-Drapeau est constitué des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame situées au sein du fleuve Saint-Laurent, à 5 minutes du centre-ville de Montréal. Le Parc est accessible en métro, en auto ou à vélo et occupe une superficie de 268 hectares, offrant un site exceptionnel et unique au Canada.

Son histoire, son lieu, ses activités et ses événements multiples et variés, et l'amalgame d'infrastructures récréotouristiques enviables qu'on y retrouve en font un site étonnant qui attire plus de 10 millions de visiteurs chaque année.

Parmi ses attraits :

- ⊙ 60 événements grand public, dont le Grand Prix du Canada présenté sur le circuit Gilles-Villeneuve
- ⊙ 3 complexes récréosportifs, soit une Plage, un Bassin olympique et un Complexe aquatique de calibre international
- ⊙ 25 km de pistes cyclables, dont un tronçon de la Route verte
- ⊙ 1 casino et 1 parc d'attractions (La Ronde)
- ⊙ 64 bâtiments dont les fortifications militaires datant du 19^e siècle abritant un musée historique ainsi qu'un musée de l'environnement à la Biosphère, ancien pavillon de l'Expo 67
- ⊙ 14 œuvres d'art
- ⊙ 18 jardins et 6 plans d'eau

En somme, le parc Jean-Drapeau est un actif de la Ville de Montréal évalué à plus de 400 M\$, porteur de projets d'envergure comme l'Expo 67, les Jeux olympiques de 1976, les Floralies internationales de 1980, les XI^{es} Championnats du monde FINA de 2005, mais surtout de grands projets encore à venir.

Société du parc Jean-Drapeau

Statut

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal, sans but lucratif, créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec et délivrées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal.

Ces documents lui confèrent les pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale, constitués suivant la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c.C-38) et sujets à certaines restrictions. Ils précisent, notamment, que le conseil d'administration doit être nommé par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

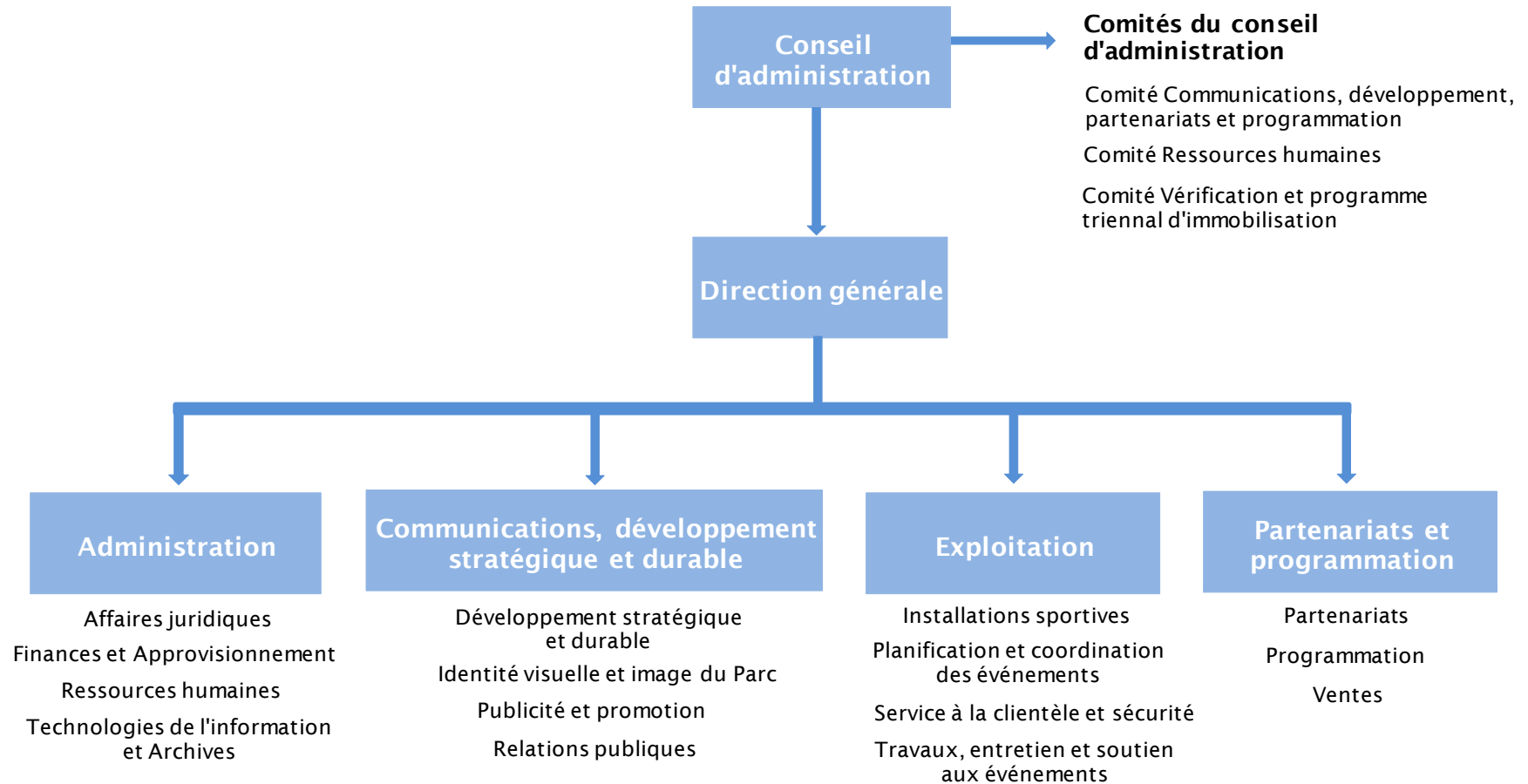
Gouvernance et gestion

Ainsi, formé de neuf membres issus du milieu des affaires, le conseil d'administration assure la gouvernance de la Société et adopte les orientations stratégiques mises en œuvre par cette dernière.

L'équipe de direction ainsi que les gestionnaires, patrouilleurs, plombiers, électriciens, préposés aux installations et à la propreté, à l'entretien des jardins, au service à la clientèle, mais aussi les sauveteurs, animateurs, techniciens de scène, surveillants aux admissions, aux premiers soins, commis et tous les autres unissent leurs efforts pour appuyer le conseil dans une perspective d'efficacité, d'efficience et de développement durable.

En effet, près de 95 employés annuels auxquels se rallient des employés saisonniers et occasionnels totalisent à son apogée près de 350 travailleurs œuvrant dans le but d'offrir aux visiteurs d'ici et d'ailleurs un lieu animé et sécuritaire.

Organigramme de la Société du parc Jean-Drapeau



La Société du parc Jean-Drapeau gère trois conventions collectives :

Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301 (SCFP, 301)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (cols blancs)

Alliance internationale des employés de scène et de théâtre, section locale 56 (AIEST)

Mission

À la fois sociale et économique, la mission de la Société est d'offrir à ses visiteurs des attraits récréotouristiques de qualité.

Ainsi, la Société doit administrer, exploiter et conserver au parc Jean-Drapeau des activités à caractères international, récréatif, sportif, culturel et touristique ainsi qu'assurer la mise en valeur du site en respect du plan de développement.

Son mandat lui est confié par voie d'un protocole d'entente avec la Ville de Montréal qui stipule le partage des responsabilités.

La Société est responsable :

- ⊙ de la conservation, de la protection et de la mise en valeur des espaces verts et bleus;
- ⊙ de la gestion du site, dont l'accueil, la sécurité et la signalisation;
- ⊙ de la circulation, de l'accès et du stationnement;
- ⊙ de l'identité visuelle et de l'image du Parc;
- ⊙ de l'animation auprès du grand public;
- ⊙ de la gestion et de la préservation des bâtiments, des véhicules et des équipements;
- ⊙ de la gestion des relations avec les partenaires insulaires;
- ⊙ de l'appui opérationnel aux événements.

La Ville est responsable :

- ⊙ de l'ensemble des travaux d'entretien majeurs et de reconstruction touchant les infrastructures primaires, soit les égouts et l'aqueduc;
- ⊙ du financement des travaux relatifs à la protection et au développement du Parc dans le cadre du Programme triennal d'immobilisation (PTI);
- ⊙ de l'entretien du réseau électrique haute et basse tension jusqu'aux bâtiments;
- ⊙ de l'installation, de la conservation et de la restauration des œuvres d'art public.

Plan de revalorisation et de développement, Horizon 2017

Depuis maintenant deux ans, la Société du parc Jean-Drapeau élabore un plan de revalorisation et de développement, Horizon 2017, en vue du 50^e anniversaire de l'Expo 67.

Forte du potentiel de ce projet, l'administration municipale lui a octroyé en 2011 un financement spécial de 1 M\$. Cette somme permettra de poursuivre en 2012 les études et les analyses quant à la faisabilité des différents volets du projet, mais aussi l'évaluation des coûts de réalisation, des retombées économiques et du potentiel d'investissements privés. Notons que des représentations pour l'octroi de legs durables seront effectuées auprès des gouvernements provincial et fédéral puisque l'anniversaire coïncide également avec le 375^e de Montréal et le 150^e de la Confédération canadienne.

Par ailleurs, la Ville de Montréal a confié à la Société des investissements de 15 M\$ annuellement par le Programme triennal d'investissement 2012-2014 pour la mise aux normes des installations du parc Jean-Drapeau. Ainsi, pour l'année 2012, les principaux projets seront l'achèvement de la rénovation et de la mise aux normes du bâtiment Hélène-de-Champlain. De plus, la Société procédera à la mise en place d'un bâtiment de service pour l'entretien et l'équipement, ainsi qu'à la deuxième phase de mise aux normes du réseau électrique, le tout pour avoir des installations appropriées qui assureront le bon déroulement des activités et offriront un environnement adapté et sécuritaire aux visiteurs et aux employés.

Le financement des études de faisabilité ainsi que les sommes prévues dans le Programme triennal sont planifiés à même le budget de la Ville de Montréal. Les montants, exclus du présent budget, seront remboursés à la Société du parc Jean-Drapeau selon le degré d'avancement des travaux, et ce, considérant que la Ville confie également la gestion et la coordination des travaux d'investissement (PTI) à la Société.

Budget 2012

Contribution de 8,7 M\$, baisse de 2 M\$ (19 %)

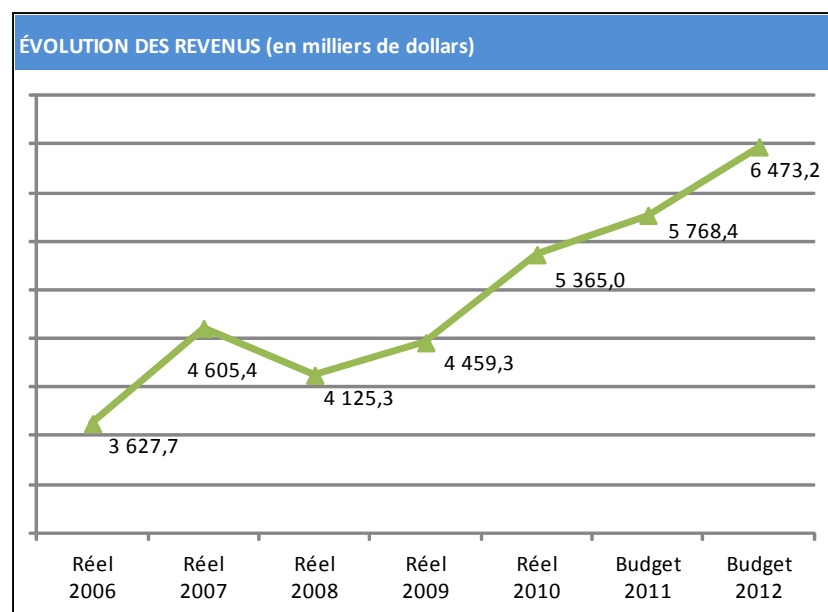
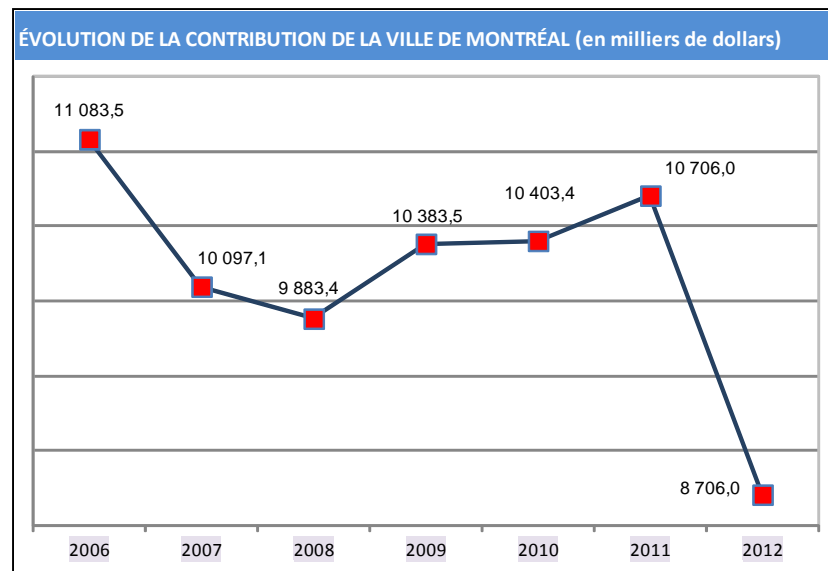
Les revenus prévus au budget de fonctionnement de la Société du parc Jean-Drapeau sont composés des revenus autogénérés par les activités de la Société, mais aussi d'une contribution financière annuelle de la Ville de Montréal aux fins de réaliser le mandat confié à la Société.

Or, le contexte financier de la Ville de Montréal ne permet pas de maintenir le niveau de contribution pour 2012 et ainsi, la Société s'engage à collaborer concrètement à l'impératif de l'administration municipale de réduire son apport financier.

Pour atteindre l'équilibre budgétaire, la Société doit non seulement poursuivre ses initiatives ayant eu pour incidence, de 2006 à 2010, d'augmenter les revenus autogénérés de 1,7 M\$ (48 %) et d'augmenter le taux d'autofinancement de 25 % à 34 %, mais aussi d'adopter des mesures permettant d'augmenter significativement cette progression. Ainsi, les principes d'une saine gestion des fonds publics se juxtaposent à l'objectif d'accroissement des revenus pour orienter l'élaboration du budget 2012.

Pour ce faire, la Société adopte les orientations stratégiques suivantes :

- ⊙ Accroître l'offre de services commerciaux et les tarifs
- ⊙ Offrir une programmation en respectant le critère de rentabilité
- ⊙ Orienter ses ressources vers les activités à fort potentiel de croissance
- ⊙ Offrir un site accueillant et sécuritaire



Revenus de 6,5 M\$, hausse de 12 %

Revenus d'événements de 2,4 M\$, hausse de 10 %

La Société du parc Jean-Drapeau doit poser des actions concrètes pour atteindre cet objectif. En effet, le choix des activités devra être résolument axé vers des critères de rentabilité dans le respect de sa mission.

Les revenus d'événements commerciaux de 2,4 M\$, en croissance de 10 %, permettent de générer des profits bruts de 1,3 M\$, lesquels sont réinvestis pour financer notamment l'exploitation des complexes récréosportifs et la Fête des neiges.

En 2012, le calendrier des événements s'annonce tout aussi riche avec 60 événements majeurs, dont deux courses automobiles (GPF1 et NASCAR) produites par Groupe de course Octane, les spectacles musicaux offerts par evenko, sans oublier la nouveauté que sera le Village des neiges. Cette nouvelle attraction proposée par le promoteur Snow Village, jumelée aux renouvellements d'ententes existantes à de meilleures conditions financières, explique la croissance annoncée. Ainsi, le parc Jean-Drapeau reste une terre d'accueil incontournable, même en hiver.

Revenus de location de 1,4 M\$, hausse de 24 %

Toujours dans l'objectif d'optimiser ses revenus, la Société du parc Jean-Drapeau offre en location des sites et des salles pour la tenue de différentes activités ponctuelles, saisonnières et annuelles. Que ce soit dans les jardins des Floralties pour un tournage cinématographique, à la Plaine des jeux pour une collecte de fonds, à la salle La Toundra pour un mariage, ou pour offrir des services aux visiteurs tels des services de restauration, d'entraînement ou des tours autoguidés, le Parc offre plusieurs sites pouvant répondre à des besoins variés.

L'augmentation s'explique partiellement par la hausse des tarifs de location déjà en vigueur ainsi que l'ajout du Pavillon de la Jamaïque aux sites offerts en location depuis l'été 2011 et l'augmentation du taux d'occupation en semaine par la diversification de la clientèle. Mais c'est en fait l'ouverture du complexe gastronomique haut de gamme que sera le restaurant Hélène-de-Champlain qui contribuera principalement à cette croissance.

De plus, en s'associant à ces nouveaux partenaires sur la durée totale de l'entente, la Société bénéficiera de revenus additionnels, tout comme la Ville de Montréal sous forme de différentes taxes. De surcroît, le projet générera des retombées économiques majeures et stimulera la création d'emplois dans le cadre de la réalisation des travaux, puis de l'exploitation du restaurant. En outre, ce projet représente une initiative importante pour la notoriété de Montréal à l'étranger ainsi que pour celle du parc Jean-Drapeau.

Revenus de stationnement de 1,2 M\$, hausse de 22 %

Malgré l'accessibilité du site par la station de métro Jean-Drapeau et la mise en fonction des stations de vélos BIXI en 2010, les visiteurs utilisent également les stationnements du Parc. Les tarifs 2011 de 5 \$/h et 15 \$/jour passeront respectivement à 6 \$ et 16 \$. Les tarifs comprennent les taxes de vente, dont l'augmentation de la TVQ de 1 % applicable en 2012.

Aussi, la croissance reflète l'effet de l'achalandage accru anticipé au parc Jean-Drapeau en 2012, considérant notamment que la programmation hivernale passera de 3 week-ends à 86 jours principalement grâce au Village des neiges.

Par ailleurs, la Société cherche à développer des modes de transport adaptés au site et ayant pour objectif de réduire la circulation automobile.

Droits d'entrée de 0,8 M\$, hausse de 4 %

Les tarifs courants des droits d'entrée grand public du Complexe aquatique et de la Plage resteront inchangés pour 2012. En effet, la croissance prévue est essentiellement tributaire de l'achalandage, dont la tendance est à la hausse à la suite des promotions ciblées et de l'augmentation de certains tarifs applicables aux groupes d'entraînement.

L'augmentation des droits d'entrée est également liée aux activités de la programmation hivernale, telles que la glissade sur tube et la tyrolienne qui vont durer cinq week-ends de plus que l'année passée. Par ailleurs, le tarif de la glissade sur tube passera de 10 \$ à 12 \$.

Revenus de commandites de 0,4 M\$, baisse de 2 %

La Société du parc Jean-Drapeau est actuellement à réviser significativement son plan d'affaires relativement à l'offre de visibilité qu'elle propose aux entreprises afin de mieux refléter les valeurs d'aujourd'hui et le plein potentiel que représente le plan Horizon 2017. Notamment, la Société cherche à créer un effet de synergie entre les nombreux événements sportifs présentés au parc Jean-Drapeau et ainsi générer un intérêt accru pour son programme de visibilité sur le plan sportif.

Dans ce contexte, la Société du parc Jean-Drapeau maintient pour 2012 un objectif global comparable à celui de 2011.

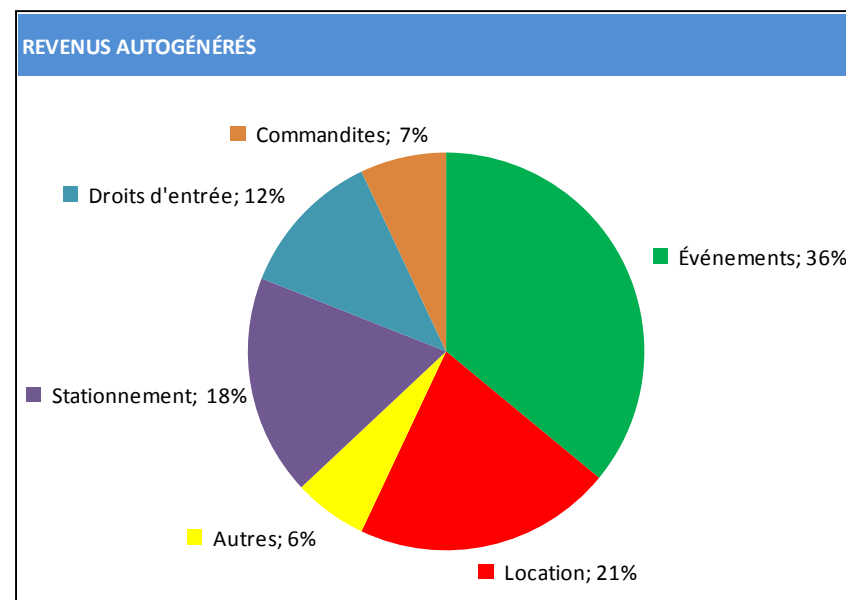
Autres revenus de 0,4 M\$, inchangés

La Société du parc Jean-Drapeau offre plusieurs services aux résidents insulaires et locataires du Parc qui lui permettent de générer des revenus de gestion et d'administration. Cependant, tout en respectant les ententes en vigueur, la Société adoptera prospectivement une approche visant à réaliser les activités prévues à son mandat, auquel s'ajoutent

les mandats de réalisation des travaux d'investissement (PTI), plutôt que des activités relevant davantage des partenaires, afin de ne pas accroître indûment les coûts fixes de la Société.

Fonds Oxygène de 0,1 M\$, hausse de 20 %

En 2009, la Société du parc Jean-Drapeau a mis en place un fonds dont l'objectif est de financer les initiatives visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre. Or, le financement provient de la perception de 1 \$ prélevé à même les tarifs de stationnement ainsi que d'un tarif additionnel de 3 % applicable progressivement aux événements et aux locations du Parc. Ainsi, la Société du parc Jean-Drapeau y investit 2 % des revenus qu'elle génère. À moyen terme, l'objectif est d'inciter d'autres sociétés et organismes à participer directement aux projets de développement durable du Parc.



Charges de 15,2 M\$, baisse de 8 %

Forcément, une baisse aussi marquée de la contribution de la Ville de Montréal ne peut être exclusivement compensée par la hausse des revenus dès la première année. Elle nécessite par conséquent une réflexion sur les principes fondamentaux qui orientent les actions de la Société.

À la préparation du budget, certaines stratégies concernant les dépenses ont été retenues. Ainsi, la volonté de la Société de réduire les coûts de fonctionnement exige des unités d'affaires de procéder à un exercice de priorisation et de réaménagement de leur budget respectif non seulement pour réduire les dépenses, mais aussi pour prévoir à même cette réduction différentes augmentations inhérentes tels les réajustements salariaux et l'inflation.

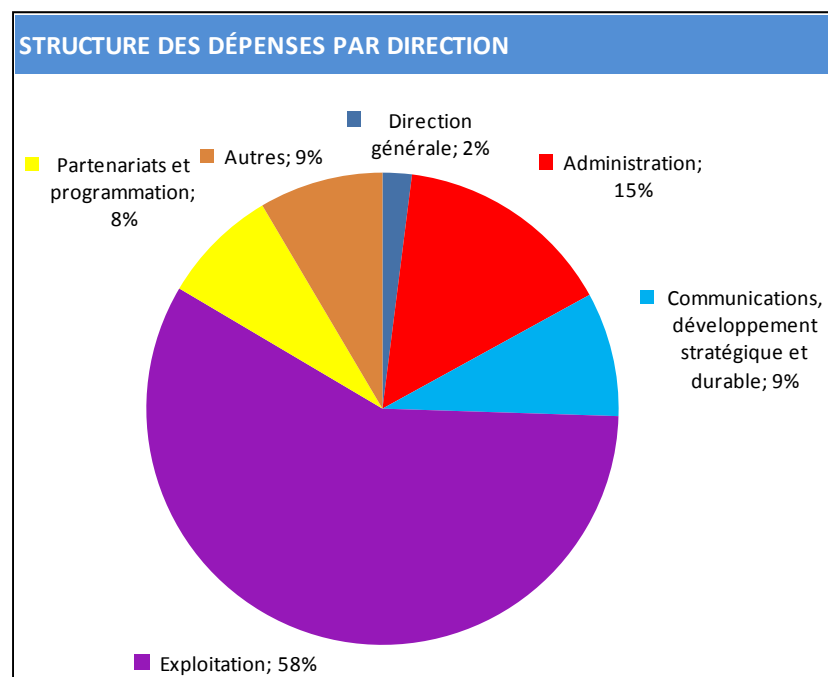
Or, bien que le conseil d'administration n'ait pas terminé son analyse de l'ensemble des enjeux et des incidences du budget 2012, la nécessité de revoir à la baisse la structure des dépenses est inévitable. La structure présentée au budget 2012 témoigne du maintien et de l'évolution des activités et des responsabilités de la Société ainsi que de son engagement à déployer ses ressources vers des activités commercialement viables en respect de son mandat.

Bien que l'exercice d'optimisation des activités soit amorcé, les choix et les résultats émanant de ces dernières seront progressifs et ne seront pas tous en vigueur dès le 1^{er} janvier 2012. Néanmoins, l'objectif est d'assurer la réalisation de l'atteinte globale du plan.

De façon préliminaire, la réduction des dépenses de 1,3 M\$, soit 8 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, est composée principalement d'une diminution de 0,2 M\$ pour le volet communications et développement, d'une diminution de 0,9 M\$ dans les dépenses d'exploitation et de 0,3 M\$ en partenariats et programmation ainsi qu'une hausse de 0,1 M\$

pour les frais financiers liés à la réalisation du projet Hélène-de-Champlain.

Pour pallier ces réductions, la Société optimisera l'apport financier en lien avec le Programme triennal d'immobilisation et les études du plan Horizon 2017 de façon à privilégier les initiatives permettant des incidences favorables au budget de fonctionnement, soit des économies en énergie et en entretien ou le développement des sources de revenus.



Gestion et coordination des ententes pour la tenue du Grand Prix du Canada

Depuis 2010, la Société du parc Jean-Drapeau est responsable d'assurer la gestion et la coordination des ententes pour la tenue du Grand Prix du Canada. Ainsi, les échanges entre le détenteur des droits commerciaux, le promoteur de l'événement et les bailleurs de fonds, soit Tourisme Montréal, Développement économique Canada, ministère du Tourisme du Québec et Ville de Montréal, sont effectués par la Société du parc Jean-Drapeau.

À cet égard, la présentation du Grand Prix du Canada sur le circuit Gilles-Villeneuve en tant qu'étape du Championnat du monde de Formule 1 au coût de 15 M\$ génère des retombées économiques estimées à près de 90 M\$ annuellement et garantit à la métropole une visibilité à l'échelle internationale.

Conclusion

Ainsi, la Société du parc Jean-Drapeau confirme à l'administration municipale son engagement de collaborer à son objectif d'économie, en poursuivant l'augmentation des revenus autogénérés et la réduction de ses dépenses, le tout afin de porter le taux d'autofinancement à 43 % en 2012.

La prolongation de la programmation hivernale et l'augmentation des activités commerciales, comme l'accueil d'événements majeurs et la location des sites et des salles, représentent des éléments clés pour offrir une programmation toujours plus diversifiée et pour ainsi satisfaire les besoins d'un plus grand nombre de visiteurs.

Parallèlement, en orientant ses ressources vers des activités à potentiel de croissance, la Société du parc Jean-Drapeau pourra gagner en rentabilité, et ce, à moindre coût.

Réussir à faire du parc Jean-Drapeau un produit récréotouristique montréalais de premier ordre reste le principal objectif de la Société du parc Jean-Drapeau. L'aboutissement est prévu pour 2017, année phare célébrant à la fois le 150^e du Canada, le 375^e de Montréal et le 50^e de l'Exposition universelle de 1967.

BUDGET PAR DIRECTION

(En milliers de dollars)	RÉEL	BUDGET		BUDGET		Variation budgétaire	
	2010	2011 ¹		2012		\$	%
REVENUS							
CONTRIBUTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL	10 403,5 \$	10 706,0 \$	65 %	8 706,0 \$	57 %	(2 000,0) \$	-19 %
REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ							
Événements	2 036,2	2 145,0	36 %	2 364,9	36 %	219,9	10 %
Location	971,3	1 140,1	19 %	1 412,3	21 %	272,2	24 %
Stationnement	902,1	970,0	16 %	1 186,7	18 %	216,7	22 %
Droits d'entrée	785,1	776,0	13 %	806,5	12 %	30,5	4 %
Commandites	415,7	459,9	8 %	449,8	7 %	(10,1)	-2 %
Autres	254,7	400,0	7 %	400,0	6 %	0,0	0 %
TOTAL - REVENUS avant le Fonds Oxygène	5 365,1	5 891,0	100 %	6 620,2	100 %	729,2	12 %
Transfert au Fonds Oxygène et au développement durable	(112,4)	(122,6)	-2 %	(147,0)	-2 %	(24,4)	20 %
TOTAL - REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ	5 252,7	5 768,4	35 %	6 473,2	43 %	704,8	12 %
TOTAL - REVENUS	15 656,2 \$	16 474,4 \$	100 %	15 179,2 \$	100 %	(1 295,2) \$	-8 %
CHARGES							
Direction générale	292,6	326,7	2 %	329,9	2 %	3,2	1 %
Administration	1 809,2	2 196,3	13 %	2 226,4	15 %	30,1	1 %
Communications, développement stratégique et durable	1 307,7	1 453,5	9 %	1 283,0	9 %	(170,5)	-12 %
Exploitation ¹	8 528,9	9 648,0	59 %	8 752,9	58 %	(895,1)	-9 %
Partenariats et programmation ¹	2 226,3	1 560,7	9 %	1 222,0	8 %	(338,7)	-22 %
Énergie	955,0	875,0	5 %	830,0	5 %	(45,0)	-5 %
Projets spéciaux	185,9	54,2	0 %	55,0	0 %	0,8	1 %
Frais financiers	31,1	60,0	0 %	180,0	1 %	120,0	200 %
Amortissement	366,2	300,0	2 %	300,0	2 %	0,0	0 %
TOTAL - CHARGES	15 702,9 \$	16 474,4 \$	100 %	15 179,2 \$	100 %	(1 295,2) \$	-8 %
FINANCEMENT - Grand Prix du Canada							
Entente de financement - Bailleurs de fonds	15 000,0	15 000,0		15 000,0		0,0	0 %
Frais d'inscription au calendrier - Détenteur des droits de course	(15 000,0)	(15 000,0)		(15 000,0)		0,0	0 %
EXCÉDENT (DÉFICIT)	(46,7) \$	0,0 \$		0,0 \$		0,0 \$	0 %

1. Le budget 2011 a été redressé afin de rendre sa présentation comparable au budget 2012. La présentation reflète un transfert de responsabilités en soutien événementiel de la Direction des partenariats et de la programmation vers la Direction de l'exploitation.

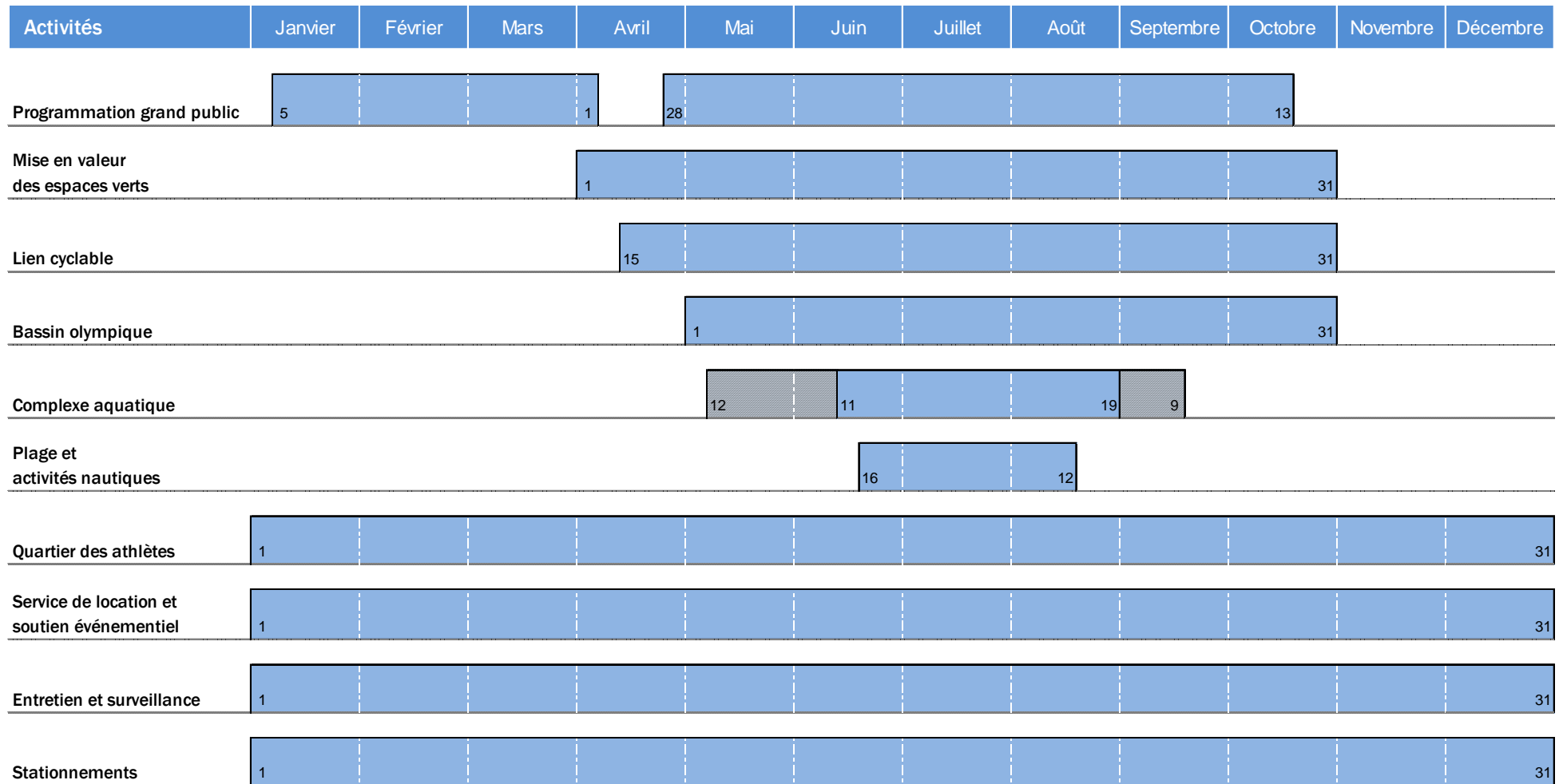
BUDGET PAR NATURE


(En milliers de dollars)	BUDGET		Variation	Équivalence année-personne		Écart a-p.		
	2011	2012		2011	2012			
MASSE SALARIALE	10 053,7 \$ 61 %	9 707,0 \$ 64 %	100 %	(346,7) \$	-3 %	169,1	161,5	(7,6)
AUTRES NATURES								
Services professionnels et spécialisés	355,2	360,1	7 %	5,0	1 %			
Publicité, promotion et programmation	1 211,3	963,6	18 %	(247,7)	-20 %			
Sécurité et transport	611,2	164,9	3 %	(446,3)	-73 %			
Entretien et réparation	1 256,3	1 195,6	22 %	(60,7)	-5 %			
Location d'équipements	476,6	258,9	5 %	(217,7)	-46 %			
Matériel, fourniture et biens non durables	971,0	960,1	18 %	(10,9)	-1 %			
Télécommunications et services publics	1 089,9	1 034,0	19 %	(55,9)	-5 %			
Projets spéciaux	89,2	55,0	1 %	(34,2)	-38 %			
Frais financiers	60,0	180,0	3 %	120,0	200 %			
Amortissement	300,0	300,0	5 %	0,0	0 %			
TOTAL - AUTRES NATURES	6 420,7 \$ 39 %	5 472,2 \$ 36 %	100 %	(953,4) \$	-15 %			
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	16 474,4 \$	15 179,2 \$		(1 295,2) \$	-8 %			

TARIFICATION GRAND PUBLIC (taxes incluses)

	2011	2012
Complexe aquatique		
2 ans et moins	gratuit	gratuit
3 à 13 ans	3 \$	3 \$
14 ans et plus	6 \$	6 \$
Famille (4 personnes)	15 \$	15 \$
Passeport enfant	43 \$	43 \$
Passeport adulte	85 \$	85 \$
Plage		
2 ans et moins	gratuit	gratuit
3 à 13 ans	4 \$	4 \$
14 ans et plus	8 \$	8 \$
Famille (4 personnes)	20 \$	20 \$
Passeport enfant	24 \$	24 \$
Passeport adulte	48 \$	48 \$
Stationnement		
Annuel	330 \$	330 \$
Mensuel	55 \$	55 \$
Journalier	15 \$	16 \$
Tarif horaire	5 \$	6 \$
Programmation hivernale		
Glissade sur tube	10 \$	12 \$

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU PARC



 Ouvert les fins de semaines ou en heures limitées

parcjeandrapeau.com

Société du parc Jean-Drapeau
1, circuit Gilles-Villeneuve
Montréal (Québec) H3C 1A9

